



Crédit photo : Lola Ledoux pour le LOOF. CGA 2020

Selkirk des Furoles d'Ajol
SIRET 78851694600019
12 rue Blanche
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
☎ +33 (0)6 74 92 20 99

Pourquoi nos chatons, nos jeunes et nos retraités « placés à l'usage de compagnie » partent-ils stérilisés (ou castrés) de la chatterie ?

1. Parce que nous ne vous souhaitons pas de vivre la puberté des chatons devenant adultes (chaleurs, saillies indésirées, marquage intempestifs touchant aussi bien les femelles que les mâles, concerts de miaulements, fugues et bagarres, contacts avec des chats non vaccinés et maladies...),
2. Parce que nous sélectionnons (y compris sur une portée donnée) les chatons qui seront plus aptes à la reproduction et aux concours et qu'en tant qu'éleveurs, nous nous devons d'assurer la promotion et l'amélioration de la race,
3. Parce que nous respectons les contrats qui nous lient aux éleveurs de nos reproducteurs (lesquels souhaitent avoir un droit de regard sur le devenir de leur descendance de niveau 1) et donc, que par filiation, nous pratiquons de même pour les chatons que nous plaçons à l'usage de reproduction,
4. Parce que nos chatons sélectionnés pour l'élevage sont garantis pour leur usage (nous les remplaçons ou les remboursons s'ils se révèlent inaptes à la reproduction).
5. S'agissant de nos jeunes (plus de six mois) ou retraités, essentiellement parce que nous ne souhaitons pas de saillis ou gestations intempestives (la puberté productive pour le Selkirk peut intervenir dès 6 mois). Pour les retraités, les saillies ou gestations se feraient au détriment de leur santé.

Pourquoi vous donner le choix entre la castration et la stérilisation des chatons avant leur arrivée chez vous ?

Dans tous les cas, il s'agit de rendre le chat infertile.

Nous comprenons que vous considériez que l'ablation des gonades est une intervention chirurgicale non nécessaire médicalement parlant et que vous préféreriez que votre chat continue sa vie de chat en toute intégrité.



Crédit photo : Lola Ledoux pour le LOOF. CGA 2020

Cette option sera évidemment consignée sur le contrat de cession car nous assurerons dans tous les cas les suites opératoires et votre chaton arrivera chez vous complètement remis.

Notre vétérinaire sanitaire est évidemment apte à pratiquer ces actes précocement (à partir de l'âge de trois mois sous réserve que les chatons pèsent au minimum, et selon le sexe et la nature de l'acte, au minimum 1.200g ou 1.500g). Nous ferons pratiquer ces actes au plus tard deux semaines avant leur départ chez vous pour les femelles ou dans les trois jours précédents pour les mâles (les risques étant moindres). Les chats non placés à la fin de leur cinquième mois seront obligatoirement.

1. **Les mâles et les femelles peuvent indifféremment être castrés** (ablation des testicules pour le mâle ou des ovaires pour la femelle) **ou stérilisés** (section des canaux déférents chez le mâle et des trompes chez la femelle) ;

2. **La castration présente certains avantages chez le mâle et la femelle** : Les mâles castrés se montrent moins agressifs et plus confiants, ils ont un périmètre de chasse plus petit, diminuant les risques d'accidents ou de mauvaises rencontres et de bagarres. Les femelles ne sont plus en chaleur et ne subissent plus de stress hormonal. Elles ne risquent plus de « chaleurs prolongées » menant à des états de stress (lorsqu'elles ne sont pas fécondées) et à un risque élevé de développer des maladies touchant les organes reproducteurs.

Mâles et femelles n'effectuent pas de marquage.

Les maladies spécifiques aux mâles et femelles sont plus rares, voire complètement exclues (comme les maladies de l'utérus lorsqu'il a été retiré lors de la stérilisation)

Enfin, en moyenne, ils ont une espérance de vie plus élevée que les animaux non castrés et se révèlent plus équilibrés (car non soumis au stress hormonal).

Globalement, les chats et chattes castrés vivent plus longtemps.

La castration précoce peut cependant présenter un risque osseux (à long terme = 7/8 ans) pour les chats à croissance lente du fait que l'ablation des glandes reproductrices entraîne une fermeture plus tardive des cartilages de croissance (ce qui explique que les sujets castrés soient plus grands que les non-castrés) et une fragilisation des articulations fémorales. **Ce risque n'est cependant pas, dans l'état de la science vétérinaire, renseigné pour le Selkirk** ;

3. **La vasectomie maintient votre chat en l'état** : les gonades n'étant pas enlevées, son comportement n'est pas modifié, l'adolescence s'effectue normalement, les cycles sexuels sont préservés avec tous les comportements associés (envie de sortir, fugues, bagarres et donc risque de maladies parasitaires et potentiellement mortelles comme la FIV, marquage urinaire et défécatoire pour les deux sexes, chaleurs chez les femelles, rut et appels, agressivité saisonnière du mâle, risque de métrite chez les femelles avec ablation de l'utérus en cas de chaleurs trop rapprochées, ...). L'intervention chirurgicale est plus longue car, le geste chirurgical étant plus précis, l'anesthésie est plus longue (avec un risque plus grand pour l'animal, surtout chez la femelle) ;



Crédit photo : Lola Ledoux pour le LOOF. CGA 2020

4. **Qu'il s'agisse de castration ou de vasectomie, la complexité est plus grande pour la femelle** que pour le mâle, puisqu'il s'agit, dans tous les cas, d'accéder à des organes internes.

Certains préfèrent la voie ventrale, d'autres opèrent des incisions sur le côté. Dans le cas de stérilisation précoce (avant 6 mois), les vétérinaires opèrent au masque à air et tapis réchauffés.

Je, soussigné(e)

Opte pour le chaton :

- Castration (enlèvement des testicules pour le mâle, ovariectomie pour la femelle)
- Vasectomie (section des canaux déférents pour le mâle, des trompes pour la femelle)

Fait à : Le :

Signature :